

## LIVRE V.

DEPUIS LA RÉVOLUTION JUSQU'À LA MORT DU R. P. DUCHESNE,  
6<sup>me</sup> SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DE LA SAGESSE.

(1800-1820)

### CHAPITRE I<sup>er</sup>.

LA CONGRÉGATION TRAVAILLE À RELEVER SES RUINES. — LE SCHISME  
ET LA PETITE-ÉGLISE. — TROIS FILLES DE LA SAGESSE DE L'ÉTA-  
BLISSEMENT D'ANGOULÊME ONT LE MALHEUR DE SE LAISSER EN-  
TRAINER DANS LE SCHISME.

Nous avons vu les terribles épreuves qu'eurent à sou-  
tenir les Filles de la Sagesse pendant la sanglante Révo-  
lution française ; nous avons admiré leur courage et leur  
foi. Le calme succède enfin à l'effroyable tempête. Il est  
vrai que les guerres avec l'étranger continuent encore et  
continueront longtemps ; mais la religion cesse au moins  
d'être persécutée en France. Les Communautés de Saint-  
Laurent, que le torrent révolutionnaire avait boulever-  
sées de fond en comble, cherchent à sortir de leurs ruines,  
et quelles ruines ! Le personnel avait été grandement di-  
minué, et le matériel était presque réduit à rien. Les  
Missionnaires rentrèrent dans leur maison dépouillée de

tout, et portant sur ses murailles noircies les traces de l'incendie qu'on y avait allumé. Les Sœurs avaient vu une grande partie de leur Communauté devenir la proie des flammes qui ne leur avaient laissé qu'un pauvre abri. Il ne leur restait de tout leur ancien mobilier que les objets que des familles charitables de Saint-Laurent avaient cachés dans leurs maisons, ou qu'elles avaient emportés elles-mêmes dans les fermes voisines. Presque toutes leurs propriétés avaient été vendues comme bien national.

Elles étaient pauvres, bien pauvres, et elles le furent longtemps. Elles avaient besoin de sujets. Des novices arrivaient, mais sans apporter à la Communauté autre chose que leur bonne volonté et des vertus solides. Ces jeunes filles, qui désiraient s'enrôler sous la bannière de la Sagesse, appartenaient à des familles honorables et chrétiennes qui avaient été ruinées elles-mêmes par la Révolution. Il fallait nécessairement qu'on vînt en aide à la Congrégation, si on voulait qu'elle eût des Religieuses à envoyer dans les hôpitaux qui en réclamaient avec tant d'instances.

Il faut bien le dire, le Gouvernement d'alors se montra aussi favorable que possible à la Congrégation en détresse, et vint autant qu'il put à son secours. La Communauté de la Sagesse trouva un zélé protecteur dans M. Merlet, qui fut, pendant plusieurs années, préfet de la Vendée, au commencement du premier Empire. Le 13 août 1805, les Sœurs obtinrent du Gouvernement un décret, longtemps sollicité, qui les mettait en possession de leur maison principale. Napoléon I<sup>er</sup> ayant su apprécier leur dévouement à soigner les blessés et les malades, pendant les jours de désastres, signa, le 23 février 1808, un autre décret par lequel il leur accordait une somme de

30,000 francs, pour des constructions indispensables, et une rente annuelle de 12,000 francs à titre de secours. Cette rente leur a été exactement versée jusqu'au 26 décembre 1848, époque, où, par un arrêté du président de la République, la rente a été réduite à 5,600 francs.

Là ne se bornèrent pas les bienfaits de Napoléon envers la Congrégation de la Sagesse. Le 27 février 1811, il rendit encore un décret qui assurait aux Sœurs leur existence légale ; et tous les biens qu'elles possédaient alors furent reconnus. A la demande même de l'empereur, ou sous sa protection, elles rentrèrent dans la plupart de leurs établissements anciens, et beaucoup d'autres leur furent confiés.

Les secours accordés par le Gouvernement mirent les Sœurs à même d'entreprendre des constructions absolument indispensables. En 1809, on éleva le premier mur de clôture, qui partage aujourd'hui le jardin et descend vers la rivière en passant à côté du cimetière. Cette construction coûta 15,750 fr. C'est le Père Deshayes qui, plus tard, a fait élever le vaste mur qui, jusqu'en 1877, renfermait le jardin tout entier et la prairie qui en est séparée par la Sèvre. La même année 1809, on reçut des autorités civile et religieuse l'autorisation d'établir un cimetière dans l'enceinte de la Communauté. Il fut béni par le R.P. Duchesne, le 4 avril 1811. Jusque-là les Missionnaires, les Frères et les Sœurs avaient été enterrés dans le cimetière de la paroisse. La première Fille de la Sagesse, dont le corps a été déposé dans cette terre nouvellement bénite, a été la Sœur Sophie, née à Fougères, le 17 mars 1774, et morte à Saint-Laurent, dans la nuit du 18 au 19 avril 1811. Sa vie avait été celle d'une sainte Religieuse. A cette même époque, on songea à bâtir un noviciat dont on avait un pressant besoin. On ne savait où loger les

jeunes personnes qui se présentaient à la Communauté. Le 15 mai 1812, 43 novices purent occuper la maison nouvellement construite ; 37 d'entre elles eurent le bonheur de faire profession. Les Maîtresses du noviciat étaient alors les Sœurs Amédée, Saint-Remi et Saint-Paul ermite. Forcées de viser à l'économie, les Sœurs firent construire pour les novices une maison sans ornement et même sans solidité, qui s'écroula 33 ans après qu'on eut commencé à l'habiter.

De 1800 à 1830, la Communauté de la Sagesse racheta peu à peu des maisons et des terres qui avaient été vendues comme biens nationaux, entre autres la métairie du Bois-Chabot, que lui céda un certain M. Ageron, en 1806, pour la somme de 22,000 francs. Des échanges furent faits, le 3 octobre 1826, d'une partie de cette métairie entre la Communauté et Messieurs Lhomedé et Charrier.

Nous aurons occasion de parler encore plus tard de l'état matériel de la Communauté, et de prouver qu'elle est loin d'être riche, comme on pourrait le supposer, bien qu'elle se trouve aujourd'hui dans une certaine aisance qu'elle n'avait jamais connue autrefois. Si la situation de la Congrégation est matériellement plus prospère que par le passé, ce sont les ouvriers et les pauvres qui en bénéficient, nous en prenons à témoin tous ceux qui connaissent Saint-Laurent. Quant aux Sœurs personnellement, elles ont toujours conservé le même amour et la même pratique de la pauvreté religieuse ; Dieu le sait. Venons maintenant aux principaux faits accomplis dans la Congrégation depuis le commencement de ce siècle.

Si la Révolution a diminué le nombre des Filles de la Sagesse, en faisant tomber leurs têtes sur l'échafaud, en

les faisant mourir de misère et de faim dans les prisons, en les obligeant à se réfugier dans leurs familles que souvent elles ne pouvaient plus quitter ; si elle les a réduites à une extrême pauvreté, en vendant leurs biens, en mettant le feu à leur maison et à leur mobilier, au moins elle ne leur a rien enlevé de leur foi invincible et de leur généreux dévouement. Celles qui ont survécu à la tourmente et celles qui sont entrées en religion après l'orage étaient dignes de leurs devancières. La formidable tempête avait empêché l'arbre de la Sagesse de multiplier ses branches ; elle avait même coupé presque toutes celles qui existaient ; mais elle n'avait rien ôté de leur force aux racines et au tronc de cet arbre merveilleux, qui devait, plus tard, se couvrir de branches si vigoureuses et porter de si beaux fruits.

La foi des Filles de la Sagesse ne tarda pas à se manifester d'une manière consolante. Un Concordat fut signé par le Pape Pie VII et Napoléon. L'erreur, l'ignorance et l'entêtement empêchèrent quelques évêques un certain nombre de prêtres et beaucoup de fidèles de se soumettre à ce qui avait été réglé par l'autorité spirituelle et temporelle : ce qui occasionna le schisme dit de la *Petite-Eglise*, lequel tout d'abord eut un grand nombre d'adhérents dans les paroisses voisines de Saint-Laurent. La Communauté tout entière ne balança pas à accepter avec une parfaite docilité la décision du Souverain Pontife. Cependant cinq Filles de la Sagesse, éloignées de la Maison-Mère, eurent le malheur de se laisser entraîner par des prêtres rebelles, et se jetèrent dans le schisme : deux étaient en résidence à Fougères et trois à Angoulême. On croit que les deux premières, qui s'étaient retirées dans leurs familles et qui avaient cessé de faire partie de la Congrégation, furent assez heureuses

pour reconnaître leur funeste erreur. Il n'en fut pas de même des trois Sœurs d'Angoulême, qui firent une fin misérable. Nous croyons devoir en parler avec quelques détails, afin de montrer combien il est dangereux de ne pas écouter la voix du Pape, ou celle de ses Supérieurs, qui demeurent unis au Chef suprême et infaillible de l'Eglise.

Nous avons vu précédemment que les Sœurs Saint-Pie, Saint-Donatien et Sainte-Méline, en résidence à Angoulême, s'étaient montrées, pendant la Révolution, aussi remplies de foi, de charité et de courage que toutes les autres Filles de la Sagesse. Pourquoi faut-il qu'après un si beau commencement, elles aient fait une tache dans l'histoire si admirable de la Congrégation, et causé à toutes leurs Sœurs, surtout à leurs Supérieurs, une douleur bien amère ? Voici en partie la cause de leur funeste chute.

Le siège épiscopal d'Angoulême fut occupé, pendant la Révolution, par un curé de l'une des paroisses de la ville, qui se fit nommer par le peuple. Quelque temps après, un autre évêque intrus vint prendre à son tour possession de ce siège, se disant envoyé par le Pape. Plusieurs prêtres du diocèse se rangèrent de son parti et firent beaucoup de mal. Enfin, M<sup>sr</sup> Lacombe, qui avait eu le malheur, aussi lui, d'être évêque intrus, fut légitimement nommé après le Concordat. Les Sœurs, ennuyées de ces changements et de ces différentes nominations, ne voulurent pas plus reconnaître celui-ci que les précédents. Tout ce qu'il fit pour les éclairer fut inutile. Des prêtres qui pensaient comme elles venaient souvent les visiter, leur disaient la Messe, les confessaient et leur donnaient la communion.

Le mal était grand, lorsqu'on en fut averti à Saint-

Laurent. On envoya à Angoulême la Sœur Sainte-Sébastienne pour voir ce qui en était, et chercher à ramener à leurs devoirs ces pauvres égarées. Cette Sœur, remplie de connaissance, d'intelligence, de douceur et de piété, eut beau employer toutes ses ressources pour les éclairer, les toucher et les retirer du sentier de l'erreur, elles lui firent invariablement la même réponse : « Jamais nous ne changerons d'opinion ; nous sommes dans la bonne voie. On nous persécute : eh bien ! cela nous assure le ciel. » On les entendait dire : « Nous sommes bien aises, Seigneur, de souffrir pour vous. » Elles accomplissaient d'ailleurs leur Règle avec beaucoup d'exactitude, et ne négligeaient rien des emplois qu'on leur avait confiés.

La Sœur Sainte-Sébastienne revint à Saint-Laurent rendre compte de sa mission aux Supérieurs. Alors le P. Duchesne, touché de compassion, voulut faire lui-même un dernier effort pour ramener dans le bon chemin ces trois infortunées Religieuses, et se rendit à Angoulême, dans la première quinzaine de mai, en 1810. Il descendit chez elles, et il en fut reçu avec de grandes démonstrations de joie et de respect. Elles le reconnurent sans peine pour leur Supérieur. Peut-être se figurèrent-elles, à son arrivée, qu'il partageait leurs idées. La soirée se passa bien ; mais quand le Supérieur général leur proposa de se rendre, le lendemain, à l'église de la paroisse, où il voulait dire la Messe pour elles, il ne put les y décider. « Cela n'est pas possible, dirent-elles, nous n'allons point à la paroisse ; c'est chez nous qu'on nous dit la Messe. » Toutes les explications et toutes les instances du P. Duchesne, pendant plusieurs jours, n'avaient que ces mots pour réponse : « Jamais nous ne changerons d'opinion. » Il fut obligé de leur déclarer, à la fin,

qu'elles ne devaient plus se regarder comme Filles de la Sagesse.

Le Supérieur général proposa alors aux administrateurs de l'établissement de leur donner trois nouvelles Sœurs, à la place des trois anciennes, qui ne faisaient plus partie de sa Congrégation. Ce ne fut pas sans peine qu'il les amena à accepter son projet, car il leur en coûtait de mettre de côté des Sœurs que l'on aimait dans la ville, où elles avaient fait beaucoup de bien.

On envoya pour les remplacer les Sœurs Saint-Tiburce, Supérieure, Sainte-Prudentienne et Saint-Simon. Les autres se retirèrent dans de petits appartements, auprès de la Communauté; on leur fit une pension de 200 fr. Elles faisaient la classe aux petites filles; les personnes qui partageaient leur manière de penser leur donnaient leurs enfants à élever. Les trois Filles de la Sagesse qui gouvernaient la maison de charité gémissaient de voir d'anciennes compagnes marcher dans une aussi mauvaise voie. Elles cherchèrent à les ramener à d'autres sentiments; elles crurent même, un jour, que la plus jeune d'entre elles, la Sœur Mélitine, allait partir pour Saint-Laurent; mais vain espoir! on ne put ni les convaincre de leur erreur, ni les séparer. Monseigneur l'évêque d'Angoulême les força à quitter leur habit religieux. Dans la suite, la Sœur Saint-Pie était toujours habillée en blanc; la Sœur Saint-Donatien, en coton à carreaux rouges et bleus; la Sœur Mélitine, en coton bleu rayé.

La Sœur Saint-Pie ne tarda pas à devenir infirme. Elle était paralysée et aveugle. Elle resta environ sept ans sur son lit, tellement percluse et difforme que le talon de son pied gauche lui venait sous le menton. Elle mourut âgée de 75 ans. A sa mort, on fut obligé de faire une boîte carrée pour y renfermer son corps, qu'on ne

put placer dans le corbillard, On le traîna dans une charrette jusqu'au cimetière, sans aucune cérémonie funèbre. Elle avait été administrée par un prêtre de la *Petite-Eglise*. La Sœur Saint-Donatien mourut la seconde d'une maladie d'entrailles qui dura 18 mois. Ses souffrances furent affreuses, et rien ne pouvait ni la consoler, ni la soulager. La Sœur Mélitine, qui est morte la dernière, vivait encore en 1829. On ignore si elle a reçu les derniers sacrements, car alors il n'y avait plus de prêtre de la *Petite-Eglise* à Angoulême.

Dieu les a jugées. Puissent leurs œuvres anciennes, leur courage dans les jours mauvais, leurs travaux, leurs souffrances, leurs humiliations, et peut-être une certaine bonne foi dans l'erreur, avoir fait incliner la terrible balance du souverain Juge du côté de la miséricorde! La chute terrible de ces malheureuses Filles de la Sagesse, qui succombent dans un temps de paix, après avoir confessé la foi, au péril de leur vie, dans les temps de persécutions, rappelle naturellement à notre mémoire ces graves paroles du grand Apôtre: « *Opérez votre salut avec crainte et tremblement. Que celui qui croit être ferme prenne garde de tomber.* »

Le Bureau de charité d'Angoulême est devenu, depuis bien des années, un vaste établissement renfermant une vingtaine de Religieuses, chargées de visiter les pauvres et les malades, de leur distribuer du pain, des vêtements et des médicaments, de faire gratuitement la classe à environ 300 petites filles, de diriger deux salles d'asile de l'enfance et un orphelinat qui compte à peu près 80 orphelins. Deux autres établissements, tenus encore par les

Filles de la Sagesse, ont été fondés à Angoulême par un généreux bienfaiteur qui y a employé au moins quatre ou cinq cent mille francs.

Les filles de Montfort, beaucoup plus nombreuses dans cette ville qu'elles n'étaient autrefois, continuent, mais sur une plus vaste échelle, à y faire beaucoup de bien, avec l'aide d'une administration toujours favorable, de bienfaiteurs généreux et dévoués, et au milieu d'une population dont elles possèdent à juste titre l'estime, l'affection et la reconnaissance.

Depuis la Révolution, les Filles de la Sagesse n'ont point cessé de faire preuve du plus admirable dévouement dans tous les établissements qui leur ont été confiés. Plus d'une fois elles ont suppléé, par ce dévouement sans bornes, à leur nombre trop restreint, pour remplir d'une manière convenable des emplois difficiles et accablants. C'est ce qui est arrivé surtout dans les premières années qui ont suivi la tempête révolutionnaire.

Depuis le commencement de la Congrégation jusqu'à la fin de 1800, 662 Religieuses avaient été admises à faire profession. A cette dernière époque, il n'en restait plus que 261 avec 14 novices. Dans une lettre de la Mère Saint-Méen à M. Jauffret, vicaire général de la Grande-Aumônerie, écrite dans les derniers mois de 1805, on voit que la Congrégation comptait alors 403 Sœurs et 51 novices. A la fin de 1810, les Sœurs étaient au nombre de 559, avec 43 novices, et, à la fin de 1830, elles étaient 731, avec 47 novices. On voit que leur nombre augmentait peu à peu; mais, malgré cela, il leur était impossible de satisfaire à toutes les demandes qui leur étaient adressées.

## CHAPITRE II.

ÉTABLISSEMENTS FONDÉS DANS LES PREMIÈRES ANNÉES QUI SUIVENT LA RÉVOLUTION. — VOYAGE DU P. DUCHESNE A TOULON, OU IL ACCOMPAGNE LES SŒURS QUI VONT PRENDRE LA DIRECTION DE L'HOPITAL DE LA MARINE. — LA SŒUR SAINT-ANTONIN ET LA SŒUR LA FORCE. — LES FILLES DE LA SAGESSE A CHERBOURG. — LA SŒUR SAINT-FIRMIN, PREMIÈRE SUPÉRIEURE DE CET ÉTABLISSEMENT. — LES FILLES DE LA SAGESSE A BLOIS ET A VENDOME. — QUATRE SŒURS DE TOULON ARRÊTÉES PAR DES FORÇATS. — ÉTABLISSEMENT D'ANVERS. — ÉLECTION DE LA MÈRE SAINT-VALÈRE.

A la suite de la Révolution, on avait partout besoin de Religieuses pour soigner les malades et instruire les enfants. Les Filles de la Sagesse s'étaient acquises une telle réputation, par leur foi, leur courage et leur bonne conduite, pendant les jours mauvais qui venaient de s'écouler, qu'on en demandait de toutes parts, soit pour rentrer dans les maisons qu'elles avaient été forcées de quitter, soit pour en prendre de nouvelles. Le Gouvernement surtout faisait des instances continuelles pour avoir des Sœurs dans les hôpitaux militaires et dans ceux de la marine. Par suite des guerres terribles que la France eut à soutenir, au commencement de ce siècle, comme à la fin du précédent, ces établissements étaient encombrés d'une multitude de soldats et de marins blessés et malades. Si on eût pu décréter des levées de Religieuses, comme on décrétait alors des levées de soldats, les Communautés n'auraient pas manqué de sujets; mais la vocation d'en Haut ne ressemble pas à l'appel